



Yvelines

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil six le 28 avril, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DAUGE Patrick, Maire,

Objet :

REFUS TRACE
TRONCON
NORD OUEST
FRANCILIENE

Etaient présents : Messieurs PETIT, LAINE, BRICHET, BUTTEL
Mesdames DEFLUBE, PLUMAS, OLLIER

Absents excusés :

Monsieur GOMES ayant donné procuration à Madame PLUMAS.
Monsieur SALLOT ayant donné procuration à Monsieur DAUGE.
Monsieur MENAGE

Absent non excusé : Monsieur LALLEMENT.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la zone d'étude du projet de prolongation de la Francilienne entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil municipal s'oppose à ce tracé pour les raisons suivantes :

- 1) Le tracé Nord-Ouest passant par Sagy et reliant Cergy-Pontoise à Orgeval coûtera deux fois plus cher que les tracés 1-2-3- et 4, vu sa longueur deux fois plus importante.
- 2) Ce tracé ne relie aucune zone industrielle autre que Cergy-Pontoise et Orgeval
- 3) Celui-ci passe dans le PNRV, Parc Naturel qui n'a pas vocation à recevoir de voie expresse nouvelle non prévue au plan de référence ni dans la charte.

Fait et délibéré, le jour mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,




